

C - PIÈCES À JOINDRE (obligatoire)

MERCI DE JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LES PIÈCES SUIVANTES :

- une copie des accusés de réception de déclaration d'un accueil de loisirs,
- une copie du récépissé de déclaration de l'association et des statuts pour la première demande ou en cas de modification(s),
- un RIB.

D - AUTORISATION

- J'autorise la CAF à fournir au Conseil départemental de la Vendée le volume d'activités que je lui ai déclaré pour l'année considérée⁽¹⁾.

Le montant des subventions sera calculé uniquement sur le volume d'heures déclaré auprès de la CAF de la Vendée.

⁽¹⁾ La demande de subvention peut être prise en compte que si le bénéficiaire a autorisé expressément la CAF de la Vendée à transmettre les éléments au Département.

Je soussigné(e) (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifie que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts,
- déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Fait à, le

Signature du (de la) Président(e) de l'Association

RENOYER CE FORMULAIRE AVANT LE 8 JUILLET 2024

à l'adresse suivante :

cvl@vendee.fr

ou

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE
Pôle Identité et Citoyenneté
Direction de l'Action Culturelle
Service Spectacles et Relations Internationales
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon cedex 9